

Bureau de soutien à l'innovation (BSI)
Rapport annuel au Sénat académique
Juillet 2014

Sommaire

L'année 2013-2014 fut une autre année marquée par de profonds changements : le bureau s'est procuré un logiciel de Process Pathways (ROMEIO) pour mieux administrer les données de projets, pour mieux suivre les résultats et pour faciliter la production des rapports nécessaires; un changement dans le personnel à la suite du départ de Réjean Hall (directeur) et de Gisèle Lévesque (agente d'innovation); la continuité d'une implication croissante dans les dossiers de partenariats et de commercialisation de l'Université par le président - directeur général de Springboard. Ces changements ont résulté en une implication continue du BSI dans les révisions de plusieurs demandes de fonds des chercheurs et chercheuses aux grands conseils, à la FCI et à la FINB. Le bureau a travaillé à plus de 20 relations PME. La mise en place de 3 projets majeurs (FIA de 2,7 millions de dollars (requérant) et 3,0 millions de dollars (collaborateur principal) et CRD de 800 000 \$) a été une part importante des activités du BSI. Le bureau a géré directement une subvention du CNRC-PARI pour de petits projets en partenariat. Le bureau a négocié, préparé ou révisé une dizaine d'ententes et de contrats et mis des efforts pour la commercialisation de technologies issues des recherches effectuées à l'Université.

En 2014-2015, les cinq priorités du bureau seront : 1) l'accroissement des subventions de recherche en partenariat; 2) l'élaboration d'une cartographie des actifs de recherche de l'Université de Moncton; 3) le développement de produits de promotion des capacités de recherche; 4) l'affermissement de la portée du BSI auprès des campus de Shippagan et d'Edmundston; 5) l'augmentation des interactions (formations) et des liens avec les bailleurs de fonds clés dans l'écosystème de l'innovation.

1. Bilan, mandat et ressources

Bilan

Les objectifs et résultats pour 2013-2014 sont les suivants :

Objectif : Le projet FIA sélectionné par l'APÉCA en mai 2013 sera bien engagé avec un partenaire solide, Technology Crops International.

Résultats : Le BSI a révisé et négocié plusieurs des ententes contractuelles du projet de 3,4 millions de dollars intitulé "*Innovative Omega-3 Vegetable Oils: A Concerted Research-Driven Strategy To Develop And Commercialize Plant-Derived Oils With Unique Polyunsaturated Fatty Acid Profiles*" attribué en mai 2013 et dont le chercheur principal est le professeur Marc Surette du Département de chimie et biochimie. Une

contribution de 2,7 millions de dollars du *Fonds d'innovation de l'Atlantique* (FIA) de l'*Agence de promotion économique du Canada atlantique* (APÉCA) a permis le lancement de ce projet de recherche et développement qui vise l'étude de l'utilisation de biofertilisants pouvant accroître le rendement de la culture d'ahiflower (utilisée pour son huile) et d'autres cultures semencières. La FINB, Technology Crops International et Milk 20/20 sont les principaux collaborateurs.

L'UdeM collabore aussi sur un autre projet FIA initié par le partenaire privé IPL. Le projet est d'une valeur de 3 millions de dollars. Le chercheur principal est le professeur Abdelaziz Nait Ajjou. L'objet de cette recherche est de créer une couche barrière contre l'oxygène pour les contenants d'aliments en polypropylène. En ce qui concerne des frais de service, salaires et achats d'équipement, ce projet rapporte au-delà de 800 000 \$ pour l'UdeM.

Objectif : Au moins deux projets solides seront présentés au programme FIA à chaque année fiscale.

Résultats : Il est anticipé qu'il y aura des changements importants au programme FIA. À l'hiver, il y a eu une séance d'information organisée par l'APÉCA. En vertu de cette séance, il est vraisemblable, en ce moment, que les concours seront éliminés pour favoriser davantage l'inscription continue. Il est également anticipé que l'APÉCA permettra des demandes de subventions de moins d'un million tout en favorisant des projets à plus courts échéanciers. Pour encourager une croissance dans les demandes du FIA au cours des prochaines années, le BSI organisera des sessions de formation avec l'APÉCA pour expliquer ces nouveaux changements.

Objectif : Quelques demandes auront été présentées aux fonds destinés à la recherche en partenariat avec le secteur privé ou les organismes externes (e.g. CRSNG *Engagement partenarial*, FINB).

Résultats : Une dizaine de demandes ont été présentées par les chercheurs avec l'aide du BSI.

FCI :

- Fonds des leaders : Nicolas Lecomte – 74 997 \$

FINB :

- Chaire de recherche en innovation du NB : Marc Surette – 1 175 000 \$ / 5 ans
- Développement de la capacité en innovation : Alain Simard – 233 691 \$
- Validation du concept : Sid-Ahmed Selouani : 275 000 \$
- Subvention de démarrage : Ghassan Abou-Samra – 50 000 \$
- Projet émergent : Sébastien Plante – 25 000 \$

CRSNG :

- Subventions d'engagement partenarial
- Simon Lamarre – 24 910 \$
 - Habib Hamam – 25 000 \$
 - Nancy Black – 20 180 \$

Objectif : La subvention CNRC-PARI réseau aura été dépensée au complet.

Résultats : Six projets totalisant 22 000 \$ ont été réalisés grâce au financement du *Conseil national de recherches du Canada* (CNRC) via son programme *Membre du réseau - Programme d'aide à la recherche industrielle* (PARI). La totalité de cette subvention allouée et gérée directement par le BSI a été octroyée. Des fonds d'au maximum 5 000 \$ par projet sont destinés à la solution de problèmes ponctuels identifiés par l'industrie. Les projets ont été réalisés par des chercheurs en sciences et en administration. Les entreprises étaient situées au Nouveau-Brunswick. Un bénéfice important de ce programme est que les partenariats peuvent mener à d'autres projets, souvent des projets de plus grande envergure, financés par d'autres bailleurs de fonds, comme le FIA. Malgré sa dimension modeste, la subvention PARI est un programme important pour l'Université de Moncton qui permet au secteur privé de prendre connaissance des capacités de l'université de collaborer sur de petits projets. Nous anticipons une croissance dans la demande. Nous avons déjà soumis la demande de l'UdeM pour 2014-2015 et nous sollicitons une augmentation de 100 %.

Objectif : Le BSI vise une plus grande efficacité en raison du programme « Appui pour les bureaux de recherche », un programme du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Résultats : À l'été 2013, le Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a invité le BSI à postuler au programme ci-dessus. Ce programme a une durée de 5 ans et vise :

- Renforcement de la capacité du bureau de recherche;
- Amélioration de la productivité au bureau de recherche;
- Respect des objectifs du programme d'innovation.

Les activités proposées vont venir diminuer le fardeau de gestion du bureau, soit de sensibiliser les chercheurs et chercheuses à l'importance de la commercialisation, soit d'augmenter les connaissances et les habiletés des chercheurs et chercheuses en matière de commercialisation, soit de connecter les chercheurs et chercheuses avec des partenaires pouvant les aider à mettre en valeur leurs recherches tout au long du cycle d'innovation. Il est attendu que les activités proposées permettront aux chercheurs et chercheuses de l'Université de Moncton d'augmenter les partenariats avec le secteur privé et la commercialisation de la recherche universitaire.

- Prospection de partenariats de recherche entreprises/organismes – université : Le BSI a travaillé de près avec environ 20 petites et moyennes entreprises (PME). Des ententes de recherche pour près de 125 000 \$ ont résulté de ces efforts. Activités : 2013 Innovation Leaders Forum : The changing Landscape of Academic Research Commercialization; INNOV8 *Industry Research Connector Event* (Saint Jean - novembre 2014); Big Data Conference and Connector Event (Saint Jean – février

2014); Rocket Builders Go to Market (Fredericton – mars 2014); Developing and Iron Clad Integrated IP Strategy (Halifax – mars 2014).

- Révision (concernant le budget et la contrepartie) avec le bureau de la VRAR de plusieurs demandes et ententes y incluent des ententes avec l'APÉCA, le CRSNG, la FCI, le secteur privé, de deux demandes de Chaires de recherche de la FINB et de plusieurs demandes de MITACS.
- Développement d'une stratégie pour les prochains 5 ans en vertu du programme « Appui pour les bureaux de recherche », un programme du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Ce programme vient appuyer le BSI au montant de 275 000 \$ échelonné sur une période de 5 ans. Pendant la première année du programme, le BSI s'est procuré du logiciel ROMEO et propose l'intégrer dans les prochains mois dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience du bureau.
- Représentations : Conseil de TechSE¹ (A. Chiasson); Gala R3 de la *Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick* (FINB) (Fredericton - novembre 2014); Discours sur l'état de la province 2014 (Fredericton - janvier 2014).

Formations, ateliers, conférences, congrès : A. Chiasson a participé à l'atelier de formation sur les Accélérateurs Technologiques Canadiens présenté par le Service des délégués commerciaux du Canada (Boston). La session visait une clientèle industrielle et académique et avait pour objet de promouvoir les atouts et les avantages du réseau des accélérateurs canadiens en territoire américain.

- Propriété intellectuelle (PI) et commercialisation : Demande de financement pour enregistrer un brevet par le professeur Jalal Almhana (Springboard); participation aux discussions entre Sid-Ahmed Selouani et l'APÉCA et ensuite une deuxième rencontre avec un partenaire potentiel, le NBCC; révision d'une modification de l'entente entre le Centre hospitalier universitaire (CHU) Ste-Justine et de l'Université de Moncton (professeure Céline Surette); conférence sur la PI à Halifax organisé par Industrie Canada (mars).

Mandat et ressources

Le BSI a pour mandat de favoriser les partenariats de recherche-développement, les transferts technologiques, la commercialisation et les transferts de connaissances. L'équipe du BSI est formée de M. Cassidy Weisbord, agent d'innovation, et de M. André Chiasson, directeur. Le BSI relève de la Vice-rectrice adjointe à la recherche (VRAR), Mme Lise Dubois, Ph.D. Les fonds d'opération du BSI proviennent de l'APÉCA via le réseau Springboard et d'une contribution de contrepartie de l'Université.

2. Perspectives d'avenir

Comme mentionné dans les années passées, le financement de la recherche fondamentale à l'Université devient plus rare. La pondération dominante du critère

¹ www.techsoutheast.ca

« formation de personnel hautement qualifié » ce qui désavantage les institutions qui ont un nombre limité de programmes de 3^e cycle continue d'avoir son impact sur les petites universités. Il est donc important pour les petites universités comme l'UdeM d'augmenter son profil à l'extérieur des murs son campus. Or, le BSI se donne comme objectif d'améliorer son profil externe et d'augmenter sa visibilité auprès d'un public ciblé. En visant sur des partenariats compatibles, le BSI prévoit augmenter les partenariats de recherche avec le secteur privé et les organismes externes.

Avec les nouveaux fonds du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, le BSI pourra diminuer le fardeau de gestion du bureau, sensibiliser les chercheurs et chercheuses à la commercialisation, augmenter les connaissances et les habiletés de commercialisation, connecter les chercheurs et chercheuses avec des partenaires complémentaires. Il est attendu que les activités proposées permettront aux chercheurs et chercheuses de l'Université de Moncton d'augmenter les partenariats avec le secteur privé et la commercialisation de la recherche universitaire.

En plus de la valorisation des découvertes et de la mise en place de partenariats industriels, la mobilisation et le transfert des connaissances issues de la recherche universitaire sont attendus des universités par la société. Le BSI participera activement aux efforts de l'institution dans ce sens.

3. Objectifs 2014-2015

- 1) l'accroissement des subventions de recherche en partenariat;
- 2) le développement d'une cartographie des actifs de recherche de l'Université de Moncton;
- 3) le développement de produits de promotion des capacités de recherche;
- 4) l'affermissement de la portée du BSI auprès des campus de Shippagan et d'Edmundston;
- 5) l'augmentation des interactions (formations) et des liens avec les bailleurs de fonds clés dans l'écosystème de l'innovation et l'augmentation d'octrois;
- 6) l'augmentation de licence accordée à des partenaires privés.

Le personnel du BSI,

André Chiasson, directeur

Cassidy Weisbord, agent d'innovation